



CANADA

UNCLASSIFIED

OTTAWA, February 27, 1996

CIRCULAR DOCUMENT

Admin. No. 3/96 (SRM)

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

MAR 19 1996

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

NON CLASSIFIÉ

OTTAWA, le 27 février 1996

CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE

N° 3/96 (SRM)

New Standards Governing the Provision of Property and Materiel at Missions

The Program Management Board has approved new and revised standards governing the provision of property and materiel at missions. These standards will result in clearer guidelines for the planning of projects and provision of accommodation, more transparency and accountability for the replacement of valuable and sensitive items in Official Residences (ORs), and more equitable use of these items. They will also clarify mission entitlements and make available lower cost options for hospitality items. Cost savings will be realized by reducing over-accommodation and excessive holdings of valuable articles, and by acquiring standard-pattern china, crystal, and flatware.

2. Several criteria were assessed to determine whether our current practice warranted modification:

- **Value for money.** Are target budgets and prices reasonable? Too high can result in unnecessary spending, too low can result in acquisitions that will require frequent replacement and high life

FOR ACTION

Heads of Mission

FOR INFORMATION

Deputy Ministers
Assistant Deputy Ministers
Directors General
Directors

Nouvelles normes portant sur l'attribution de biens immobiliers et de matériel aux missions

Le Conseil de gestion des programmes a approuvé des normes nouvelles et révisées portant sur l'attribution de biens immobiliers et de matériel aux missions. Ces normes se traduiront par des lignes directrices plus claires pour la planification des projets et l'attribution des locaux, une transparence et une responsabilisation accrues aux fins du remplacement des articles de valeur et de nature délicate dans les résidences officielles et une utilisation plus équitable de ces articles. En outre, ces normes établissent plus clairement les éléments auxquels ont droit les missions et offrent à ces dernières la possibilité d'acquérir à un coût moindre des articles destinés à l'accueil de leurs hôtes. Il sera possible de réaliser des économies en réduisant les locaux et les articles de valeur excédentaires et en achetant de la porcelaine, du cristal et de l'argenterie à motifs uniformes.

2. Plusieurs critères ont été évalués afin de déterminer s'il y avait lieu de modifier les pratiques en vigueur :

- **Optimisation des ressources.** Les budgets projetés et les prix cibles sont-ils raisonnables? Des budgets et des prix trop élevés peuvent entraîner des dépenses superflues; par ailleurs, si

POUR SUITE À DONNER

Chefs de mission

POUR INFORMATION

Sous-ministres
Sous-ministres adjoints
Directeurs généraux
Directeurs